

## RAPPORT

### CONFERENCE AFRICAINE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES SUR LES ARMES LEGERES|: BESOINS ET PARTENARIATS,

PRETORIA, 18-21 MARS 2002

#### OUVERTURE DE LA SESSION

Présidents: Représentants des Gouvernements du Nigeria et du Royaume-Uni

Discours de bienvenue I: Ministère des Affaires Etrangères Sud-africain (représentant le Groupe de Contact Africain)

Mr. Goosen

Cette conférence est la première grande conférence dont le thème tourne autour du commerce illicite des armes légères et de petit calibre depuis l'adoption du Programme d'Action des Nations Unies, UNPoA. L'UNPoA reconnaît que différents pays et régions sont affectés de diverses façons par ce problème et que ces pays ou régions ne possèdent pas tous les mêmes contraintes ou capacités. En dépit de ce fait, réduire le nombre d'armes légères et de petit calibre qui traversent illégalement les différentes frontières, est l'objectif commun de tous et s'avère une condition nécessaire pour une plus grande stabilité et pour le développement socio-économique qui en découle.

Discours de bienvenue II: Ministère des Affaires Etrangères du Canada (représente le Groupe de Contact Partenaire)

Mr. Dougall

Cette conférence a pour objectif de créer des partenariats; de développer des lignes directrices pour la coopération et la mise en place d'accords touchant plusieurs secteurs, à savoir, la collecte et la destruction (d'armes), l'éveil de la conscience du public, l'amélioration de la capacité opérationnelle et la législation en matière de trafic d'armes.

Les armes de petit calibre surtout constituent un outil de choix dans les conflits et sont le facteur principal de l'augmentation de la violence et du terrorisme. De par leur nature, légères et de petit calibre, par conséquent d'un usage facile, elles constituent une grande entrave au développement économique. De plus, ces caractéristiques les rendent très manipulables pour les enfants: environ 300 000 enfants de moins de 18 ans sont impliqués dans les conflits comme soldats. Le Canada est prêt à apporter son soutien dans la question de la sécurité humaine en rapport avec les armes légères et de petit calibre. Il insiste sur l'importance d'une planification pyramidale, d'une approche basée sur les rapports avec la communauté pour contribuer à cette action globale. Il est également important d'impliquer la société civile et les ONG dans la recherche de solutions au problème.

Survol des accords clés tels qu'exprimés dans le Programme d'Action lors de la Conférence des Nations Unies tenue au mois de Juillet sur le Commerce Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre dans tous ses Aspects.  
Ambassadeur Carlos Dos Santos

Le Programme d'Action des Nations Unies offre un réseau pour l'action au niveau national, régional et global. Ce programme est basé sur les valeurs fondamentales de la loi internationale précieusement sauvegardée dans la Charte des Nations Unies, à savoir le droit à l'autodéfense. Il reconnaît les effets négatifs de ce trafic sur les enfants, les femmes et les personnes âgées, son lien avec le terrorisme, le syndicat du crime, le trafic de drogue et de métaux précieux. Cette action est nécessaire tant sur le plan de l'offre que sur celui de la demande. Il existe plusieurs degrés de solutions au problème de prolifération d'armes légères et de petit calibre, notamment: la sécurité, la prévention et la résolution des conflits, la prévention du crime, les questions humanitaires et celles relatives au développement.

Les Nations Unies s'engagent à respecter les mesures fondamentales suivantes; sur le plan national, ces mesures vont de l'adoption et la mise en place de lois et règlements appropriés touchant à la fabrication et au transfert des armes légères et de petit calibre, au marquage et au dépistage. Les Nations Unies s'accordent pour ranger au rang de crime toute fabrication, possession, accumulation et vente illégale d'armes légères et de petit calibre; les Nations Unies s'engagent également à tenir des archives détaillées et à pénaliser toute vente d'armes d'occasion; à détruire ou à se débarrasser des armes légères ou de petit calibre confisquées; à développer des mesures efficaces dans les situations d'après guerre; les besoins des enfants ont également été identifiés comme des domaines d'action.

L'efficacité des mesures nationales dépend de l'environnement régional. Par conséquent, le Programme d'Action des Nations Unies englobe des mesures à appliquer au niveau régional, se traduisant par la création de points focaux, la mise en place de mesures à appliquer au niveau sous-régional afin de favoriser la coopération entre les services de l'immigration, et la création de réseaux d'échange d'information. Les mesures régionales constituent une base d'action globale. Les efforts globaux comprennent la collecte et la mise en circulation de l'information à travers le Département des Nations Unies pour le Désarmement, et l'adoption par l'UNSC de mesures de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans les opérations et les missions

d'intervention pour le maintien de la paix. Les Etats sont également encouragés à coopérer avec les Services Douaniers du Monde. Le Programme d'Action des Nations Unies prévoit la capacité pour les Etats et les régions à développer leurs propres initiatives sans présenter d'entraves au niveau global.

Survol d'accords clés ou recommandations tels que soulignés dans la Déclaration Ministérielle de Bamako de 2000

Ambassadeur Djinnit

Bien que le Programme d'Action des Nations Unies n'ait pas traité de toutes les questions majeures de la Déclaration de Bamako, le transfert des armes de petit calibre aux acteurs non gouvernementaux par exemple, il n'en constitue pas moins une étape importante quant au problème des armes légères et de petit calibre. La tâche nous revient de mettre le Programme d'Action des Nations Unies en place. Cette conférence devrait de plus, nous permettre d'appliquer la Déclaration de Bamako. Bamako était un processus unique qui a réuni les gouvernements et la société civile, et elle a engendré des accords lointains entre les Chefs d'Etats, accords qui se sont concrétisés lors du dernier sommet de l'OUA, à Lusaka. Il est important de noter que les progrès ne s'effectuent pas de façon égale à travers les continents. Certains pays se conforment déjà à plusieurs des dispositions du UNPoA alors que d'autres n'ont même pas formulé de réponse évidente. Les pays doivent avoir la latitude d'agir d'une manière qui convient le mieux à leurs besoins et leurs priorités nationales.

La Déclaration de Bamako comprend un certain nombre de dispositions dont les suivantes: la coordination des organisations nationales et des infrastructures institutionnelles pour donner une direction à la politique, la recherche et la supervision; une législation appropriée; l'identification et la destruction du surplus; la création de programmes à appliquer dans les campagnes de sensibilisation du public; le travail avec la société civile. Ces dispositions apparaissent également dans le UNPoA. Mais la Déclaration de Bamako va plus loin que le UNPoA. Elle englobe aussi, au plan national, le développement des plans d'action relatifs à la possession légale des armes; l'harmonisation de la législation sur le plan régional afin d'exercer un contrôle sur la fabrication, la détention par procuration des armes de petit calibre. Le défi de cette conférence réside dans la recherche de moyens pour appliquer à la fois le UNPoA et la Déclaration de Bamako. L'OUA a l'intention, dans un futur proche, d'organiser une conférence qui traitera de la mise en place d'un programme relatif à la Déclaration de Bamako et qui devra identifier les activités principales, les limites appropriées et les exigences d'un soutien budgétaire. Cela résulterait en une réponse coordonnée au problème des armes légères et de petit calibre de la part des pays africains. L'implication de l'OUA ne se situe pas seulement à un niveau politique. Dans le cas de Comoran Island de Anjouan, l'OUA a assisté les officiels locaux dans l'identification, la collecte et le stockage des armes. L'OUA désire élargir ce genre d'assistance aux autres états membres.

SESSION I: DEVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX RECENTS DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS-UNIES.

Présidents: Représentants des gouvernements d'Autriche et du Kenya.

Discours

Programme: Coordonner les initiatives régionales du Programme d'Action des Nations Unies

USG Dhanapala

Le Sous-Secrétaire Général Dhanapala a fait remarquer que l'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies était l'harmonisation des actions des nations pour atteindre des objectifs communs. Il a insisté sur l'importance de la synergie au niveau national, sous-régional, régional et global et sur le partenariat avec la société civile; il a également fait remarquer que le problème chronique des armes légères et de petit calibre et leur stockage excessif exigeait de révolutionner le secteur du contrôle des armes en portant une attention plus grande à la coordination et la coopération dans l'étude du problème. En soulignant le rôle important des Nations Unies dans la promotion de la mise en place du Programme d'Action et en soutenant les organisations régionales comme la CEDEAO et la SADC, le Sous-Secrétaire Général Dhanapala a également mis en lumière le rôle des Centres Régionaux des Nations Unies et le rôle de la CASA dans la coordination des initiatives de SALW parmi 17 organismes des Nations Unies. Il a insisté pour que les efforts de contrôle global des armes soient adaptés aux contextes locaux et qu'en même temps ces efforts, au plan national et régional, puissent aller de pair avec les normes et les programmes globaux. Il a accentué l'importance des moyens à long terme et un sens de la propriété de la part des états membres qui projettent de mettre en place des programmes pour résoudre le problème de la proliférations des armes légères et de petit calibre.

Développement internationaux récents: perspectives de l'UNSC et l'OTAN/EAPC

Directeur Général Jorg Willy Bronebakk

La prolifération des armes légères et de petit calibre est une question majeure dans toutes les régions à cause de ses effets néfastes. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a exigé au Secrétaire Général des UN de fournir, au mois d'octobre 2002, les moyens que préconisent les Nations Unies pour adresser ce problème. Un nombre de questions fondamentales a déjà été traité; parmi ces questions: la coopération dans le dépistage, la destruction des armes légères et de petit calibre dans le contexte des accords de paix, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration; la mise en vigueur des embargos, l'échange d'information avec la société civile. Le Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (EAPC) a pour objectif de renforcer la stabilité dans la zone Euro-Atlantique et englobe un groupe de travail ad hoc sur les armes légères et de petit calibre; ce groupe de

travail apporte son assistance dans la coopération régionale et la mise en place du UNPoA. Les champs d'intérêt du EAPC sont: la formation et une meilleure pratique dans le contrôle logistique des armes légères et de petit calibre; un fond a été créé qui a servi dans les programmes en Albanie, en Moldavie et en Ukraine. Le Pacte de Stabilité vise à encourager la paix et la démocratie dans la région et a développé un Plan ambitieux de Mise en Place Régionale dans le but de promouvoir la coopération, et d'établir un réseau pour la réalisation et la donation de ressources. Un forum d'échange d'information a été mis sur pied, et une maison de compensation régionale a été ouverte à Belgrade afin de dispenser des directives sur la réalisation des projets.

## Accomplissement en Europe

Mr. Grieve

Le Royaume Uni et l'Union Européenne se sont engagés à tirer un résultat positif de cette conférence et, en fin de compte, l'accord sur les engagements au plan national, régional et global s'est révélé un succès véritable. Le Programme d'Action est un panel flexible d'actions qui permet aux Etats de travailler ensemble sur les mesures et les programmes qui feront la différence sur terrain. L'Union Européenne est pour le développement de partenariats plus poussés et est en mesure de créer un réseau de principes qui constituera la base d'un dialogue avec les partenaires des autres régions. Le groupe de travail UE-SADC sur les armes légères et de petit calibre est ouvert à la discussion sur les priorités dans la réalisation, et sur les différentes façons par lesquelles elle peut apporter sa contribution. Cette disposition a conduit l'Union Européenne à financer les Opérations Rachel, montées dans le but de localiser et détruire les caches d'armes au Mozambique. L'Union Européenne a aussi soutenu d'autres projets relatifs à la prolifération des armes légères et de petit calibre dans les régions touchées. Une coordination améliorée de l'U.E. peut s'avérer un élément important dans l'augmentation des dispositions d'assistance. L'U.E. supporte aussi la création du Document de l'OSCE et elle s'est livrée à un échange d'information sur les réglementations et la législation nationales - le marquage, la fabrication, la destruction etc.... des armes légères et de petit calibre - portant cette année sur l'importation et l'exportation, le stockage au plan national et les procédures en matière de sécurité. Un schéma destiné à assister les pays dans la diffusion de l'information est en cours d'élaboration et sera disponible à partir de juin 2002.

## Réalisation en Asie: Tokyo 2002

Ambassadeur Donowaki

La Conférence des Nations Unies constituait un point de repère remarquable et un grand pas en avant dans les programmes relatifs à la question des armes légères et de petit calibre. Le Japon était déterminé à faire un succès de cette Conférence et tenait à s'assurer que les résolutions qui en seraient issues soient rigoureusement appliquées. Du 23 au 25 janvier 2002, 47 délégués de 32 gouvernements en plus de 32 ONG ont participé à la Conférence organisée à Tokyo. L'objectif de la réunion était de maintenir la dynamique amorcée lors de la Conférence des Nations Unies et de considérer les voies et moyens de mettre le Programme d'Action en place. Un accord général sur les valeurs du Programme d'Action existait entre les délégués et il était admis que la réalisation du Programme d'Action ne devait pas être entravée par certaines questions sur lesquelles il n'existait pas d'accord. Le Programme d'Action permet aux Etats d'avancer à leur propre rythme et d'établir une base d'action sans pouvoir nécessairement introduire une nouvelle législation, par exemple: les mesures prévoyant la tenue d'archives détaillées et l'introduction des Points Focaux. Il était convenu que la société civile puisse apporter son assistance dans la formulation des principes, la recherche orientée vers l'action, l'éveil de la conscience publique, la facilitation et les interactions entre les différents acteurs. Le manque d'une organisation régionale en Asie signifiait que les pays asiatiques dans l'ensemble, n'avaient aucune position commune. Car pour les pays de l'Asie du Sud-Est, le syndicat du crime avec ramifications externes, la contrebande et la contrefaçon sont autant de problèmes à traiter de façon prioritaire. Le Forum des Iles du Pacifique a travaillé à l'élaboration de réglementations modèles pour l'importation, l'exportation et le transit des armes légères et de petit calibre.

## Réalisation en Amérique Latine: Assemblée du Chili et du Costa Rica, 2001

Ms. Cascanta et Ambassadeur Chouinard

Denis Chouinard

Le Séminaire intitulé "SALW in Central America" et mettant en place les aspects du Programme d'Action des Nations Unies pour le contrôle et la réglementation en matière de transferts d'armes a été tenu à San José, Costa Rica en décembre 2001. Un séminaire sur les armes légères et de petit calibre, organisé en 2001, portait sur la réglementation et le transport des armes légères et de petit calibre. Issues de cette réunion et touchant 8 secteurs, des recommandations concernant les étapes à suivre au niveau national et régional et des résolutions embryonnaires relatives au UNPoA, à la Convention InterAméricaine: la législation, le système judiciaire, la mise en vigueur de la loi, l'immigration, la société civile, les organisations internationales, les agences de coordination nationale et le Ministère des Affaires Etrangères. A propos de la législation, le document prône que les nations devraient enregistrer toutes les transactions d'armes et harmoniser, au niveau régional, les réglementations et mesures appropriées. La collecte et la destruction des armes ainsi que le partenariat avec les ONG étaient à l'ordre du jour. Ces recommandations peuvent être prises comme base de développement de plans d'action nationale à travers, par exemple, la création de comités nationaux.

Jessica Cascanta

La Convention InterAméricaine constitue un accord primordial car elle est un outil de cohésion internationale. Une assemblée tenue à Santiago, au Chili, au mois de novembre 2001 avait pour objectif d'étudier la Convention InterAméricaine et les réglementations de la Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD) en tant que bases pour s'attaquer au trafic illicite d'armes légères et de petit calibre. Le Centre Régional des Nations Unies de Lima soutenait ce séminaire qui avait invité l'Organisation des Etats Américains (OAS) et les Nations Unies à coopérer avec les autres régions sur la question des armes légères et de petit calibre. Ce séminaire portait sur l'harmonisation dans les réglementations en matière d'exportation, les systèmes de dépistage, la possession par les civils, les bases de données, l'immigration et la coopération. Les conditions nationales, les actions menées de façon conjointe, les campagnes d'information étaient encouragées ainsi que la coopération avec le Groupe des Nations Unies chargé du dépistage.

Vue d'ensemble du rôle de la société civile dans la réalisation du Programme d'Action des Nations-Unies

Ms. Joss

L'UNPoA fait une référence explicite au rôle de la société civile. Bien que le rôle primaire de sa création réside dans les gouvernements, le Programme d'action dévoile plusieurs voies par lesquelles la société civile peut travailler en collaboration avec les gouvernements afin de parvenir à des résultats positifs. L'inclusion de la société civile dans le UNPoA tire ses racines de plusieurs initiatives régionales relatives aux armes légères et de petit calibre. Le rôle de la société civile diffère d'un pays à l'autre. Le UNPoA confirme que tout le monde joue un rôle important dans l'élimination de la prolifération des armes légères dans les communautés, les pays, les régions et au plan global. Le rôle de la société civile s'observe à travers un grand nombre d'exemple pratiques, y compris les collectes volontaires d'armes; la coopération entre la police et la communauté dans la réduction de la violence découlant de l'usage des armes; les actions basées sur la recherche ; l'éveil de la conscience publique et celle du gouvernement sur les conséquences dévastatrices de l'usages des SALW; l'enseignement de la paix; la facilitation des interactions entre groupes et acteurs; les échanges d'information sur les initiatives en cours. Le Réseau d'Action International sur les Armes Légères, IANSA, se concentre sur la création de réseaux régionaux, augmentant ainsi la capacité des ONG basées dans les régions affectées d'entreprendre et, d'assurer l'échange d'information et le support mutuel entre les groupes de la société civile. Il faut également veiller à supporter financièrement ces activités et ces initiatives pour pouvoir régler le problème des armes légères et de petit calibre.

Priorités dans les pays de l'OCDE

Mr. Eavis

Les ONG des pays de l'OCDE ont différentes priorités couvrant plusieurs sujets contenus dans le UNPoA. Les ONG considèrent que le UNPoA constitue une bonne base pour adresser la question des armes légères, mais elles souhaiteraient également pousser les limites de la discussion et engendrer une dynamique politique allant au-delà du processus du programme sur les armes légères, et de créer ainsi un climat approprié pour le changement. L'apparition dans le Sud, de gouvernements fournisseurs d'armes signifie qu'un accord ou une convention internationale est à présent nécessaire pour réglementer les transferts. Cet accord serait complété par les conventions internationales qui réglementent non seulement le courtage, mais aussi le marquage et le dépistage. Les ONG basées dans les pays de l'OCDE travaillent aussi avec les partenaires des régions touchées afin de développer des réseaux normatifs, en étudiant, par exemple, la législation relative aux armes légères et de petits calibres. La mise en place de standards pour une transparence nationale et l'échange d'information sont aussi importants. Pour parvenir à cette situation, il faut inclure les ONG dans les points focaux et introduire des lettres d'information qui traitent des nouvelles récentes. En ce qui concerne les projets pratiques de développement, les ONG ont travaillé avec les partenaires afin d'adresser le problème des armes légères et de créer des forums communautaires pour des réunions entre la police et la société civile. Les ONG des pays de l'OCDE ont fait pression sur les gouvernements donateurs afin qu'ils puissent apporter leur assistance aux petites organisations militant contre la prolifération des armes légères; ces pays ont également encouragé les régions touchées à évaluer leurs besoins aux capacités des donateurs.

Les priorités des ONG en Afrique

Mr. Kamenju

Le rôle de la société civile est bien reconnu dans le Programme d'Action. L'Etat doit partager la responsabilité avec la société civile et les deux doivent être responsables de leur constituante. L'acceptation du partenariat est une priorité pour les deux acteurs. Les gouvernements peuvent souvent compter sur les ressources des ONG pour compléter leur travail. Le Gouvernement de Tanzanie, dans tout son Plan National d'Action, illustre comment cela est possible. Les Etats doivent développer des points focaux et assurer la liaison avec le gouvernement et la société civile, et, avec différents gouvernements. Les centres sous-régionaux, tel le Secrétariat de Nairobi pour la Corne de l'Afrique et la Région des Grands Lacs agissent comme des mécanismes de liaison entre eux et entre les points focaux. Les ONG peuvent jouer un rôle de médiation important, en créant des forums pour l'échange d'information, pour discuter des défis et pour trouver des solutions. Les ONG peuvent entreprendre des recherches sur divers sujets thématiques de la question des armes légères; ceci peut s'avérer important dans la mesure où les gouvernements seront éclairés sur le moyen de régler la question des armes légères. Il est important que les ONG de la zone australe soient à la fois donateurs et récipiendaires de formation et d'acquisition d'aptitudes. La création de réseaux tant au niveau national qu'international est importante car elle permet d'être toujours informé sur les activités des autres ONG et de prévenir ainsi la répéti-

tion et les pertes en ressources. La coopération nord-sud entre les ONG est également importante en ce qu'elle s'occupe des gouvernements locaux et des organisations locales initiées par le peuple. La plupart des ONG africaines jouissent d'un support financier très bas, et les donateurs, en coopération avec les ONG du nord, peuvent partager les ressources et déboursier les fonds.

## SESSION II: DEVELOPPEMENTS RECENTS EN AFRIQUE ET LEUR RAPPORT AVEC LE UNPoA

Présidents: Ambassadeur Dos Santos, Mozambique et Ambassadeur Mc Dougall, Canada

### Développements Régionaux/Réalisation nationale dans la région de la SADC

Mr Chomar

La SADC a adopté, au mois d'août 2001, le Protocole sur les armes à feu; ce Protocole est destiné à étendre la collaboration dans le domaine du contrôle du trafic des armes légères dans la région. Il existe plusieurs priorités pour cette mise en place: la création de points focaux aux niveaux national et régional, la révision de la législation nationale, les évaluations nationales afin de mettre la loi en vigueur, la loi relative à la gestion des stocks, la collecte des armes, l'identification des stocks supplémentaires, le soutien aux opérations de collecte et de destruction des caches d'armes menées sur les frontières (en se basant sur le modèle Opérations Rachel), le perfectionnement de l'échange d'information, la tenue d'archives détaillées par le canal d'Interpol. Le comité technique de la SADC s'est réuni au mois de février 2002 et a discuté des modalités de coopération régionale et de partenariat EU-SADC et US-SADC. L'introduction d'une possible Déclaration US-SADC en collaboration avec les ONG a également été évoquée. La Région travaille à la ratification du Protocole et cherche des fonds pour sa mise en place. Parmi les besoins détectés: l'informatisation et la création de bases de données sur les armes, la révision de la législation nationale afin d'assurer la compatibilité avec le Protocole, des dispositions pour introduire du matériel infrarouge pour cargo afin de lutter contre le trafic illicite et une conférence régionale pour discuter des expériences de DDR. Le besoin primordial se traduit par la capacité à construire afin de permettre cet accomplissement. La SADC désire créer un partenariat avec les donateurs dans le but d'adresser ce problème. La SADC tient également à devenir partenaire des ONG et compte sur la contribution de la société civile dans tous les aspects du travail sur les armes légères.

### Développements régionaux/ Réalisation nationale dans la région de la CEDEAO

Ambassadeur Ogunbanwo

La Conférence des Nations Unies s'est engagée à des accords importants; le besoin de réaliser ces accords au niveau régional et local s'impose. Le réseau clé en Afrique de l'Ouest est le Moratoire de la CEDEAO, renouvelé pour trois ans au mois de novembre 2001. Il était question d'organiser une assemblée ministérielle pour évaluer cette mise en place, mais une réunion préparatoire rassemblant les officiels des Etats Membres, le PCASED et la société civile est requise au préalable. Les priorités nationales comprennent: le renforcement du Secrétariat de la CEDEAO; l'introduction d'un instrument légal se rattachant au Moratoire; la redéfinition des priorités du PCASED; la création de points focaux au niveau national (éventuellement une agence de coordination dans chaque pays pour le UNPoA, Bamako et le Moratoire de la CEDEAO), qui rédigerait des rapports annuels sur la mise en oeuvre; le renforcement du dialogue avec les usines de fabrication d'armes et les producteurs - maintenir la coopération avec Wassenaar mais l'élargir afin de créer un groupe de travail EU-CEDEAO sur les armes légères; créer des registres nationaux sur les armes légères et soumettre les retours d'armes au Registre des Nations Unies sur les Armes Conventionnelles; développer une culture de la paix et un mécanisme de prévention et de résolution des conflits de la CEDEAO; supporter les programmes de DDR (y compris l'assistance aux victimes avec un intérêt plus poussé pour les enfants soldats); la collecte et la destruction des armes; la mise en place de lourdes peines pour les trafiquants d'armes. La création de toutes ces mesures exigera la mobilisation des ressources pour le PCASED.

### Développements régionaux/Réalisation nationale dans la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

Ambassadeur Ligabo

Dix états ont signé la Déclaration de Nairobi au mois de mars 2000. Cet événement a été suivi en novembre 2000 par l'accord sur le Programme pour l'Action et la Réalisation du Plan. Les domaines prioritaires identifiés dans ce document comprennent la création d'un réseau institutionnel à travers le Secrétariat de Nairobi, l'harmonisation de la législation, la capacité de réalisation afin de renforcer la mise en vigueur de la loi, l'échange d'information et l'éveil de la conscience publique. Pour les progrès réalisés dans ces domaines, nous pouvons noter: la mise en place du Secrétariat de Nairobi; l'élaboration d'un protocole régional légal sur le contrôle des armes légères et de petit calibre; une session de formation pour les policiers et les officiers militaires organisée en collaboration avec UNREC. Une mission d'enquête a visité le Kenya en juillet 2001 ainsi que le United Nations Department of Disarmament Affairs (UNDDA); il en découle qu'un atelier régional chargé d'assurer le suivi, est prévu en 2002. Sur le plan national, le Kenya a créé un Point Focal National (NFP), a révisé son Ordonnance sur les Armes à feu dans le but de renforcer les condamnations, a déclaré l'amnistie pour les armes illégales et a renforcé les unités spéciales de police. Cependant, la création de points focaux au niveau de la région a été lente - seuls le Kenya, la Tanzanie et l'Uganda l'ont fait. Sur le plan international, le Kenya a lancé une publication intitulée "Implementing Nairobi Declaration" avec le concours du **Department for International Development (DFID)** à la Conférence des Nations Unies; elle a également créé le groupe " **Friends of Nairobi Declaration** " afin de réunir les états partis et les gouvernements donateurs. Le Secrétariat et le Point Focal National prévoient de détruire 10 000 armes illicites pour marquer le second anniversaire de la Déclaration.

## SESSION III: ACCOMPLISSEMENT DES PRIORITES

Présidents: RSA, Pays-Bas

### Renforcement et Harmonisation de la législation

Com. Msutu

La législation de la région de la SADC doit être harmonisée. Plusieurs pays sont régis par une législation, mais celle-ci est souvent dépassée et inadéquate et, en plus, elle diffère d'un pays à l'autre. Dans quelques pays, certaines transgressions sont traitées plus sérieusement que d'autres. Il en résulte que le syndicat du crime établit ses bases dans les pays où les peines sont plus réduites. La SARPCCO est issue d'accords régionaux ayant pour but l'assistance mutuelle contre le crime. Cet accord reconnaît la souveraineté du principe de la non-ingérence. Il a été accepté, au niveau de la région de renverser les obstacles constituant une entrave à la réalisation de l'accord à l'origine de la création de la SARPCCO. Chaque service de police de la région s'engage à en informer un autre et définit les droits d'entrée, dans un pays voisin, tels qu'établis par la police, et ce, dans le but de lutter contre le crime. Cet accord est actuellement entré en effet. Cependant, pour le rendre réalisable, il est nécessaire de réduire les différences qui existent encore dans les lois de tous les pays membres. Il est clair que des obstacles légaux se sont soulevés, et certains pays ont ainsi ralenti le processus par lequel cette mise en oeuvre s'effectue. Certaines organisations sont perçues comme étant peu coopératives, et dans certains cas, comme étant corrompues. Les mesures standards opérationnelles sont obligatoires pour tous les pays membres. Cela implique que les responsables de la police nationale respective doivent adapter les changements effectués dans leur propre pays aux lois nationales afin de faciliter l'accomplissement des mesures standards opérationnelles. La SARPCCO est d'accord sur le principe que tous les pays doivent devenir signataires des accords internationaux, les forçant par conséquent à amender leurs lois.

Il est important de tenir compte du rapport entre les conflits armés et les ressources naturelles, de par leurs relations avec les fournisseurs d'armes aux régions touchées. Une des faiblesses réside dans le fait que les pays non-producteurs n'ont aucune législation effective pour prévenir ce genre d'activité illégale; ces pays doivent introduire des lois adéquates. Ces pays doivent également instaurer des lois qui régissent la vente de diamants et d'autres pierres précieuses. La SARPCCO a apporté son assistance dans l'élaboration du Protocole de la SADC, renforçant ainsi l'approche régionale.

### Amélioration de la Capacité Opérationnelle

Com. Kimundi

Les régions couvertes par Interpol sont supposées avoir des bureaux sous-régionaux. Le bureau sous-régional d'Interpol assure le rôle de Secrétariat de l'EAPCCO. La question de la prolifération des armes légères et de petit calibre est bien connue. Cependant, il n'existe aucune données sur la quantité d'armes présentes dans la région. Toutes les réunions sous-régionales de EAPCCO ont soulevé le problème de la prolifération des armes légères. L'EAPCCO a demandé aux pays membres de procéder à l'échange d'information, de créer des bases de données, de faciliter un échange intelligent afin de faire face au problème. L'organisation régionale a collaboré avec la société civile dans le problème concernant le trafic d'armes. Il est également important d'évaluer l'étendue du problème, à travers des recherches menées de façon indépendante. Ce type d'information est nécessaire pour adresser le problème et les sujets afférents, tels la nature des organisations criminelles, les différents types de fournisseurs, l'origine des fournisseurs d'armes légères et la destination de celles-ci, les financements de ces groupes.

Au niveau des frontières, les mesures doivent être plus serrées. Pour y parvenir, les équipements nécessaires sont requis: scanners, chiens policiers, équipement infrarouge, ordinateurs, etc. Il est aussi important de développer un code éthique marqué par un point de départ, le service civil. La région doit faciliter les actions menées de façon conjointe pour la lutte contre le trafic des armes légères et de petit calibre. L'Afrique de l'Est n'a pas encore mis d'accords en place pour faciliter des opérations de cette envergure.

Tenue d'archives: tous les gouvernements doivent avoir une façon standard de tenir leurs archives. Les groupes d'experts doivent être créés afin d'exercer un contrôle sur la gestion des stocks et l'importation. Toutes les armes récoltées par le gouvernement doivent être remises au dépôt d'armes pour la constitution d'archives et la destruction. Il est également question d'initier un protocole sur la lutte contre les armes légères. Un protocole préliminaire sera discuté lors de l'Assemblée Générale de EAPCCO, en 2002. Les armes à feu étaient souvent à l'ordre du jour, mais il y avait une certaine réserve entre les Etats membres quant à l'échange d'information. Un changement d'attitude est nécessaire. EAPCCO lance un appel à tous les donateurs afin qu'ils apportent leur soutien en prévoyant des fonds pour résoudre le problème au niveau de la région.

### Gestion des Stocks et Contrôle

Com. Selebi

Dans l'UNPoA, la Section II traite des mesures de lutte et d'éradication du problème des armes légères au plan régional et international. Quant à la gestion des stocks, elle doit s'effectuer au niveau national. Les locations appropriées, les mesures de sécurité physiques, le contrôle de l'accès aux stocks, la capacité à sécuriser et sanctionner sont nécessaires pour assurer une gestion efficace des stocks. Le surplus doit être clairement identifié et détruit. Il est préférable de détruire le stock en excédent. Il appartient au gouvernement sud-africain de créer des mesures qui permettent que les excédents de stocks soient détruits pour éviter qu'ils

ne fassent l'objet de vente illicite. Pour l'année 2001 seulement, les services de la Police Sud-Africaine ont détruit 73522 armes à feu en plus des armes illégales, détruites aussi. L'armée a également détruit 270 000 armes légères. L'Afrique Australe en tant que région, a souffert des conflits et continue de souffrir. Dans ces pays qui ont connu des conflits, la fin de la guerre, par conséquent fin de la vente des armes, a entraîné une recrudescence du crime comme c'est le cas en Afrique du Sud et au Mozambique.

L'Opération Rachel a été un grand succès. Il y a eu, à ce jour sept Opérations Rachel depuis son commencement en 1995. Rien qu'en 2001, 4000 armes légères et de petit calibre et 488 000 cartouches ont été détruites durant l'opération conjointe Afrique du Sud - Mozambique. Le succès de cette opération est dû en grande partie à la volonté de la police des deux pays de travailler en collaboration. L'année dernière, l'Afrique du Sud a créé l'Ordonnance sur le Contrôle des Armes à Feu pour que les autorités puissent mieux gérer la prolifération des armes à feu et de petit calibre. La loi stipule des contrôles plus stricts des armes détenues à la fois par les privés et le gouvernement. La législation domestique accroîtra la capacité de l'Afrique du Sud à mettre le protocole de la SADC en place. Ce protocole stipule un meilleur contrôle, par les états membres, des armes à feu, y compris celles en possession du gouvernement. Ce protocole comprend la création de bases de données complètes.

La gestion des stocks ne s'effectue, ni facilement, ni à moindre coût. Les efforts démontrés par l'Afrique du Sud ont été rendus possibles par des donateurs de fonds, en particulier le gouvernement de la Norvège, ce qui a permis une destruction à grande échelle. L'Afrique du Sud s'engage à réduire le nombre des armes légères dans le pays par la gestion des dépôts d'armes. Elle est désireuse d'unir son savoir et son expérience afin d'assister les autres pays. Au fur et à mesure que des solutions pacifiques sont trouvées pour les conflits, nous devons considérer la réduction du nombre des armes légères et de petit calibre comme l'un des efforts fournis dans la recherche de la paix. Aussi longtemps que cela n'est pas réalisé, tout accord de paix sera menacé par l'existence de stocks d'armes légères et de petit calibre.

### Accroître l'Echange d'Information et la Coopération dans le Contrôle du Trafic Illicite d'Armes Légères

Com. Koffi

Le trafic des armes est lié aux autres formes de trafic illicite, par exemple: la drogue et les diamants. Les Bureaux d'Interpol échangent l'information car cela fait partie du statut d'Interpol. Son rôle est d'assurer l'assistance réciproque dans le cadre des lois existantes dans les Etats membres. Ensuite, Interpol vise à développer toutes les institutions capables de prévenir les crimes. L'idée est de faciliter l'échange d'information entre les bureaux d'Interpol et les bureaux nationaux. Il en découle la création de bases de données et un équipement de recherche automatique (ASF). Cette base de données permet la consultation avec la base de données centrale située à Lyon. Il existe également d'autres bases de données comme IWETS qui permet d'identifier les armes illégales et les explosifs. C'est la seule base de données qui contient toutes les informations internationales disponibles sur les explosifs. L'objectif du système -aider les pays membres à faire face au trafic des armes. Mais à présent, seuls les pays européens mettent régulièrement leurs bases de données à jour. WARPCCO demande à tous les pays africains qui ont accès à ces systèmes de les utiliser et de transmettre toute information utile au bureau Interpol de Lyon. WARPCCO travaille étroitement avec le PCASED. Ce dernier a participé à la formation conjointe de la police. Au niveau de la coopération, le Bureau d'Abidjan a été impliqué dans la recherche sur l'état du problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre. Il est utile de savoir ce que les pays comme l'Afrique du Sud font. Les Responsables de la Police de WARPCCO ont créé un comité consultatif pour adresser toute forme de crime dans la sous-région.

SESSION III (SUITE)

Coprésidents: Représentants des gouvernements des Pays-Bas et du Mali

### Contrôle de la production des armes, la possession et le transfert

Mr. Wensley

Le problème ne se situe pas au niveau de la fabrication illicite, mais plutôt au niveau du vol des stocks officiels et des transferts légaux. Le manque de réglementation en matière de transferts d'armes est un problème primordial, comme l'est le manque de capacité à renforcer le contrôle et la supervision des armes en transit, du fabricant au destinataire final. Il est donc capital de considérer la question de la prolifération d'armes dans son aspect légal et illégal. Les gouvernements se trouvent sous la responsabilité de créer une législation qui régit de manière efficace la fabrication, la production et le transfert des armes. Au niveau de la production et des stocks, l'information constitue une question de sécurité nationale. Mais il incombe à tous les gouvernements d'évaluer leurs besoins légitimes d'autodéfense, de repérer le stock en surplus et de le détruire. Les états doivent mesurer leur stock contre leur armée. La première tâche consiste, pour tous ces états, à procéder régulièrement à l'inventaire des stocks. Il est vital que la détention d'armes, par les civils, puisse également faire l'objet d'une réglementation; la détention d'armes de style militaire doit être très réduite. Il est d'un intérêt primordial que tous les pays honorent leurs engagements à la section II du PoA et que leur capacité à respecter ces accords soit renforcée. En 1995, l'Afrique du Sud a créé le National Conventional Arms Control Committee (NCACC)- un comité cabinet qui autorise les permis pour la commercialisation, les ventes par contrat et l'exportation des armes. Le comité est présidé par un ministre sans aucune responsabilité départementale, ou intérêt dans les exportations. Les critères d'exportations comprennent les accords internationaux et les critères relatifs aux droits de l'homme, aux conflits, etc. Ces critères seront bientôt codifiés dans une législation.

## Sensibilisation du Public

Dr. Cheluget

Au niveau politique, beaucoup de progrès ont été réalisés mais ils n'ont pas touché la base. Le défi suivant consiste à lancer des larges campagnes de sensibilisation du public - telles celles organisées pour les questions relatives au VIH/SIDA. Ces campagnes exigent que l'on atteigne le public à travers l'enseignement dans les écoles, les médias et les arts dramatiques. Les leaders politiques ont la responsabilité d'éveiller les consciences à travers leurs discours. Les organisations sous-régionales, comme la Communauté des Pays de l'Est (EAC), l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), la SADC et la CEDEAO doivent aussi jouer un rôle important dans l'éveil de la conscience publique. Il est important de viser les législateurs, par exemple: la nouvelle assemblée législative de la EAC a adopté une résolution sur les conflits et la paix. Et pour nous informer à ce sujet, il faut commencer par un séminaire éducatif. L'EAC a le MoUs (Memorandum of understanding) sur les Relations de Défense et Etrangères qu'elle doit utiliser pour assister dans la campagne de sensibilisation. L'IGAD a récemment signé un protocole pour initier un mécanisme d'alarme en cas de conflit imminent. Les groupes de la société civile devraient étudier ce document et voir dans quelle mesure la sensibilisation du public peut être accrue par son truchement.

## La Collecte et la Destruction

Dr. Fung

La collecte et la destruction des armes est l'élément clé du UNPoA. La collecte implique l'élimination des armes de la société civile, le désarmement des anciens combattants et la confiscation des armes illicites détenues par les criminels. Les programmes de collecte exigent un mandat - sous la forme d'un décret de l'état, un accord de paix, etc. Les missions d'enquête des Nations Unies peuvent assister dans les études de faisabilité pour la collecte des armes, toujours en collaboration avec le gouvernement organisateur, comme les missions d'évaluation des besoins logistiques, par exemple dans le domaine du transport et des capacités de stockage. Il existe plusieurs types de programmes de collecte- armes pour le développement; les armes contre de la nourriture; les armes contre de l'argent liquide; les armes pour le sport; la remise volontaire (souvent observée dans le contexte de DDR et des programmes de maintien de la paix); l'amnistie; l'imposition par la police; le dialogue intercommunautaire de base. Le temps joue un rôle vital dans les programmes de collecte d'armes. La collecte exige la confiance et elle devrait être une démarche par laquelle la confiance s'accroît. La collecte des armes peut s'avérer difficile dans un contexte de guerre vu que les belligérants refuseront de déposer les armes. La destruction: il est vital d'assurer un stockage sûr et une inspection des armes collectées. Les méthodes de destruction comprennent: la destruction par la voie des mers; l'ensevelissement; l'incinération; le feu; la casse; les substances chimiques corrosives. Il est important de tenir compte de l'environnement lors de la destruction.

## Réduire l'impact des armes en possession des civils

Ms. Vandergrift

Il est souvent plus facile pour les enfants de se joindre à un groupe armé que d'aller à l'école. Lors d'une conférence sur les enfants affectés par la guerre, des jeunes ont réclamé une plus grande instruction et ont lancé un appel aux exportateurs afin qu'il puissent arrêter les ventes d'armes aux groupes et aux gouvernements connus pour viser les enfants ou les recruter pour en faire des enfants soldats. Les enfants ressentent les effets des conflits quand les programmes d'aide sont supprimés et quand les budgets destinés à l'enseignement et à la santé sont détournés vers la défense. Il doit y avoir un équilibre dans le contrôle de la demande et de l'offre afin de réduire les effets néfastes sur les enfants - contrôle des nouveaux équipements et utilisation de programmes de développement pour réduire la demande. Les enfants peuvent constituer une bonne source d'information sur les mouvements des armes illégales. Il est également nécessaire de créer une zone neutre autour des écoles et des sources de revenus supplémentaires pour les enfants survivants des conflits.

La protection de l'enfant doit constituer un point important dans les initiatives de contrôle d'armes. La réintégration dans la société des enfants soldats est primordial et souvent négligée; elle exige la participation de la communauté élargie. Les résolutions de l'UNSC sur les enfants impliqués dans les conflits armés ont été adoptées et la Résolution 1379 contient des mesures fortes liant la protection de l'enfant au contrôle des armes légères et de petit calibre. Cette année, l'UNSC obtiendra la liste des groupes armés qui utilisent des enfants comme soldats. Le défi suivant consiste en l'établissement d'une liste de fournisseurs d'armes à ces groupes. Nous devons passer des résolutions à l'action pratique. Nous devons forger des liens plus solides entre les groupes de travail sur les armes et ceux traitant du cas des enfants soldats. La Session Spéciale sur les Enfants dans les Conflits Armés, Mai 2002 sera l'occasion idéale de passer à l'action. Nous avons besoin d'accords internationaux plus fermes, accords qui seront par la suite intégrés dans les plans d'action nationale.

SESSION IV : SESSION FERMEE, GROUPES DE TRAVAIL ET RAPPORT

SESSION V : PREMIERE PRESENTATION DU DOCUMENT PRELIMINAIRE : COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS

SESSION VI: LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISE EN OEUVRE DU UNPoA: COMMERCE ILLICITE DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE DANS TOUS SES ASPECTS

Coprésidents: Représentants des gouvernements du Canada et du Mali

Discours de Bienvenue aux ONG

Gouvernements du Nigeria et du Royaume-Uni

Ms O'Callaghan

C'est avec plaisir que nous présentons les ONG dans la mesure où elles jouent un très grand rôle dans la réalisation du programme sur les armes légères et de petit calibre; elles proposent des lignes d'action et des solutions, du Code de l'Union Européenne aux solutions pratiques à long terme, comme le Plan National d'Action Tanzanien. Le nombre d'ONG travaillant sur la question des SALW est impressionnant- il reflète la complexité du problème et de la nature étendue des solutions requises. Le Royaume-Uni dispose d'un large programme sur les SALW et les ONG sont le partenaire principal travaillant sur la question des SALW dans tous ses aspects. Le DFID, par exemple, soutient le Secrétariat de Nairobi et l'UNDP sur la destruction des armes dans la Corne de l'Afrique; il soutient aussi le SRIC, SaferAfrica et Saferworld qui travaillent en partenariat dans l'assistance des initiatives gouvernementales de la Corne de l'Afrique.

Commodore Ebueku

Les ONG sont la conscience des gouvernements et du peuple qui ont besoin d'assistance. Elles sont plus proches de la base. Certains gouvernements africains considèrent les ONG comme une force négative ou comme une menace aux gouvernements. Cependant, cette conception change et les ONG doivent jouer un rôle essentiel et elles constituent des partenaires importants.

Discours-programme

USG Dhanapala

Les problèmes posés par la vente illicite des SALW affectent différentes régions de différentes manières, mais le problème est global et il a des conséquences sur la sécurité de l'homme à travers le monde. Au mois de juillet 2001, les Etats Membres des Nations Unies ont adopté un projet qui adresse ce problème. Nous devons une grande reconnaissance aux délégués africains qui ont fait preuve de générosité en acceptant d'adopter le PoA qui s'est vu enlever ses éléments principaux. Le PoA est une structure qui peut être adaptée et qui peut profiter des leçons apprises. La responsabilité primordiale des gouvernements est la réalisation, mais la conscience de la société civile est amenée à adopter ce principe. Nous devons donc nous assurer que l'édifice entier de contrôle a un soutien de base. De la même façon que le ICBL était la base de la "Mine Ban Convention", les ONG assisteront dans la réalisation des progrès sur la question des SALW. Les ONG sont une importante source de soutien, une nouvelle "super puissance", mais elles ont besoin d'alliés. Le partenariat créé ici est un élément important dans la mise en place du PoA. La Conférence des Nations Unies a connu une participation impressionnante de la société civile - 190 ONG et 380 représentations. Leur rôle continu sera appréciable dans l'accomplissement du PoA.

Le Comité ONG sur le Désarmement a sponsorisé 8 journalistes provenant des pays en développement afin qu'ils puissent couvrir la Conférence des Nations Unies pour leur propre pays mettant ainsi en lumière l'importance des médias de communication dans la réalisation du PoA. Une bonne administration est un autre domaine important qui doit avoir de la coordination parmi les agences nationales. Le travail de SaferAfrica est un bon exemple, spécialement dans le cas du Plan National Tanzanien. La collaboration du gouvernement avec les industries dans la considération de la question des armes légères est importante. Le "Global Compact" est aussi très significatif: il est requis, du monde des affaires de se conformer aux normes universelles dans la pratique. Les causes de base du commerce illicite des SALW signifient que la société civile assurera la progression des efforts à long terme afin de réduire le commerce global des SALW.

La collecte, la destruction et la sensibilisation du public

Ms Hazeley

Le Conseil des Eglises du Sierra Leone a travaillé avec les gouvernements sur la résolution des conflits. La question des SALW a été adressée dans des conférences organisées dans la région depuis 1993 et le gouvernement du Sierra Leone a signé, depuis, 23 documents y afférent. Au mois de mai 2001, la Conférence d'Abuja a menée à la ré-initiation du processus de désarmement en Sierra Leone et la phase 3 a débuté le 18 mai. Ont suivi le désarmement de RUF et des forces de défense communautaires jusqu'au 17 janvier 2002 quand 15 000 armes ont été officiellement collectées et 8000 personnes démobilisées. Cependant le nombre d'armes en circulation en Sierra Leone n'était pas clairement établi. Le désarmement se faisait lentement à cause de la répugnance manifestée par la RUF à désarmer et l'introduction lente du soutien financier par les pays donateurs.

Après dix ans de lutte cependant, les SALW avaient infiltré la société civile et le système de licence était inexistant. La société civile détient encore plusieurs armes, ce qui peut miner le processus de désarmement et menacer les élections prévues pour le mois de mai 2002. La police du Sierra Leone, par le truchement du Ministère de l'Intérieur, a été mandatée en octobre 2001 pour élaborer un programme de désarmement de la société civile. Le Programme pour le Désarmement des Civils a commencé au mois d'octobre 2001 et tend à désarmer, de façon systématique, la population civile. Du 18 au 20 janvier, une destruction symbolique a eu lieu. Il est prévu plusieurs destructions publiques afin de bâtir la confiance; des archives seront tenues (à ce jour, il n'en existe aucune).

## Le marquage et le dépistage

Michel Wery, GRIP

Le dépistage est important car il facilite la détection de l'arme lorsqu'elle passe d'un utilisateur légal à un utilisateur illégal, et, en même temps, il joue un rôle dissuasif. Le dépistage ne peut avoir lieu que lorsque trois conditions sont réunies : un marquage approprié (qui comporte un numéro de série unique), la consignation fidèle dans un registre de toute transaction d'armes, et enfin l'échange d'information au moment de la procédure de dépistage. En ce moment, nous avons encore besoin d'un mécanisme international efficace de dépistage qui couvre les SALW dans tous les aspects (munitions et explosifs compris). Un Groupe d'Experts des Nations Unies a été mis en place pour étudier la faisabilité de ce mécanisme.

Pour construire, nous devons nous baser sur les nombreuses structures régionales et internationales déjà en place. Examinons le Protocole de Vienne pour voir quels sont ses points forts et ses points faibles - ce protocole a pour objectif de lutter contre le crime organisé transnational. Les problèmes du marquage sont les suivants : les munitions peuvent être marquées (de façon unique) mais le Protocole de Vienne ne couvre pas cet aspect du marquage. Ainsi, les trafiquants d'armes peuvent facilement effacer le marquage. Nous avons par conséquent besoin de techniques plus fiables que les classiques. Afin de parvenir à ce but, on peut recourir au laser, technique simple et peu coûteuse. Le marquage : chaque État doit posséder un registre national dans lequel sont consignées toutes les transactions remontant beaucoup plus loin que les 10 ans prônées dans le Protocole de Vienne (vu que la durée de vie d'une arme est beaucoup plus longue). Le dépistage : le Protocole de Vienne recèle d'une disposition intéressante qui rend le dépistage plus facile et plus efficace : les États doivent appliquer, à chaque importation d'armes à feu, un marquage simple qui identifie le pays d'importation. Cela permet, lors du début des enquêtes, à l'autorité de dépistage de contacter directement le pays d'importation le plus récent.

Mentionnons brièvement quelques mots sur les mécanismes en Afrique. Le Protocole de la SADC contient des dispositions intéressantes sur le dépistage mais c'est un instrument sous-régional. Et la Déclaration de Bamako parle de façon très générale du marquage, donc, elle ne constitue pas un élément solide dans cet aspect. En ce qui concerne les domaines du dépistage et les autres, les ONG peuvent réaliser un travail utile. Comme Arias Foundation for Peace l'a fait avec d'autres sujets, GRIP élaborera cette année une Convention modèle de dépistage - son objectif sera d'enrichir et de stimuler le débat parmi les officiels.

### Augmenter la capacité opérationnelle pour le renforcement et un meilleur contrôle des frontières

Mr. Phiri

On trouve peu d'ONG dans le secteur de la sécurité. Les ONG jouent un rôle crucial dans la restriction des SALW mais elles manquent de capacité pour le faire. Les ONG doivent s'engager à tous les niveaux, de la définition des principes à suivre à la réalisation sur le plan pratique. Le UNPoA recommande l'adoption de mesures restrictives renforcées au niveau des frontières- les ONG doivent s'impliquer dans des programmes qui facilitent le croisement des idées. Les ONG doivent concevoir des programmes qui ne vont pas à l'encontre des principes prônés par les États et qui augmentent la confiance mutuelle. Ces pays, qui n'ont pas mis de NFPs en place doivent impliquer les ONG de sorte qu'elles puissent apporter leur assistance dans le développement d'une ligne de conduite à suivre et de la transmission de celle-ci à la société civile. Les campagnes de sensibilisation sont essentielles, mais les aptitudes des ONG à cet égard sont différentes. Certaines ONG ont besoin d'assistance pour s'engager dans de telles activités mais nous avons besoin de créer un partenariat solide entre les ONG du Sud et celles du Nord de façon à permettre l'évolution des capacités et de permettre aux ONG de mieux travailler avec les NFPs. En ce qui concerne les principes communautaires et l'émancipation, des relations médiocres entre la police et la communauté ont été observées au Malawi et la population locale faisait preuve d'un manque de confiance profond en la police. Le DFID comprend un programme de soutien à la réforme des services de police, mais il a été très vite évident que l'État, tout seul, ne pouvait faire face à tous les problèmes. En conséquence, deux ONG ont créé un programme qui établirait des liens entre la police et la communauté. En 1999, le "Centre for Human Rights and Rehabilitation" et le "Public Affairs Committee" ont lancé un projet pilote sponsorisé par la "Norwegian Initiative on Small Arms Transfers", projet soutenu par Saferworld et Amnesty Internationale et ayant pour objectif de créer un climat de confiance entre la police et les communautés, d'adresser la question des SALW et de créer un espace pour le dialogue entre la police et les communautés.

Le projet comprend la préparation des réunions entre une équipe d'ONG et d'agents de police et il a comme objectif de régler les problèmes susceptibles de se poser au niveau de l'étape de la réalisation et de permettre l'échange des idées. Des sessions conjointes de formation sont également prévues avec un réseau de 300 représentants communautaires, déjà formés au bon maintien de l'ordre pour faire face aux dangers que présentent les SALW dans tout le Malawi. Ce projet évalue les besoins des communautés afin de déterminer si elles peuvent s'auto-suffire dans le domaine des équipements sans pouvoir tout le temps recourir à l'assistance des donateurs. C'était un succès. Les bicyclettes ont été utilisées et entretenues par les communautés. La confiance est essentielle mais des planifications effectués conjointement effacent la méfiance. Une fois la confiance établie au niveau national, elle se répand à un niveau local.

Débat :

**Christiane Agboton, Malao, Sénégal** : les partenariats sont essentiels. Nous devons considérer de quelle façon ils peuvent être créés et améliorés entre le gouvernement et les ONG travaillant sur les SALW. L'information sur ce qui se passe est abondante,

mais elle n'est pas disponible et ne circule pas. Un réseau de gouvernements concernés pourrait diffuser l'information concernant ce qui se passe au niveau des réalisations. Pour ce qui est des relations entre les ONG du Nord et celles du Sud, les ONG du Sud ne devraient pas tout le temps être récipiendaires. Les ONG du Nord doivent sensibiliser la société civile sur ce qui se passe en Afrique. Nous avons, pour ainsi dire, besoin d'un plan pour agir ; en une année, tous les pays devront avoir créé un NFP. Les ressources doivent être disponibles aux ONG dans leur pays.

**Ivor Fung, UN Regional Centre, Togo** : nous devons réfléchir sur la façon dont le marquage et le dépistage vont régler le problème de l'usage abusif des armes à un niveau pratique et comment le problème de licence de port d'arme de l'utilisateur final est lié au marquage et au dépistage. La question du stockage doit être traitée, comme doit l'être celle de la disparition des armes suite à des conditions de stockage médiocres.

**John Selaita, Centre for Foreign Relations, Tanzanie** : en ce qui concerne le DDR, la réintégration doit s'effectuer en douceur sinon les anciens combattants risquent d'être tentés de reprendre à nouveau les armes.

**Afi Yakubu, FOSDA, Ghana** : 8 millions d'armes illégales circulent dans le Bassin de " Mano River ". Des facteurs extérieurs contribuent à la prolifération des SALW en Afrique. Ces facteurs ne tirent pas leur origine de la seule vente illégale des armes mais ils proviennent également des dons entre états, dons qui remontent au temps de la guerre froide à nos jours. Les fournisseurs d'armes devraient contribuer à l'éradication des armes illicites en circulation. Et pour reprendre la suggestion émise par Florella Hezeley, les armes en plastique stimulent les enfants à vouloir utiliser les armes réelles ; nous devons donc bannir ces jouets des régions où les conflits font rage.

**Gouvernement africain ( intervenant non identifié )** : le partenariat que nous recherchons est celui qui favorise les échanges. Les programmes ne sont pas développés parce que les ONG africaines manquent de ressources.

**M. Fatoumata, Mano River Union, Guinée** : la formation des journalistes est nécessaire. Les journalistes des sous-régions ouest africaines ne fournissent pas assez d'informations à la population ni n'encouragent le peuple à militer en faveur de la paix.

**Gouvernement du Mali** : La société civile doit être présente mais le gouvernement joue un rôle important dans les efforts de lutte contre les SALW, donc le partenariat est plus approprié dans ce cas. Il est important d'établir clairement le rôle de chaque partie afin de favoriser la complémentarité dans leur travail.

**Florella Hazeley, WCC, Sierra Leone** : durant la période de démobilisation, les combattants ont été réorientés et préparés à réintégrer la société. Une formation est assurée et un tri effectué avant qu'ils ne soient renvoyés aux études. Les gouvernements doivent prendre de nouvelles initiatives. En Sierra Leone, la " National Commission for Social Action " travaille à l'établissement d'un climat de paix au sein de la communauté.

**Michel Wery** : en ce qui concerne la visibilité du marquage, les états sont supposés marquer les armes de façon lisible. Les armes doivent être enregistrées par les pays importateurs de manière qu'elles puissent être retrouvées.

**Robert Phiri** : les partenariats entre les ONG et les gouvernements sont cruciaux pour adresser la question des SALW sur terrain.

## Recommandations :

### Générales

- Le principe global des SALW doit être soutenu depuis la base.
- Une enquête sur le nombre de SALW dans les sociétés, l'existence des réseaux et les conséquences de l'utilisation des armes dans les communautés, doit être menée.
- Des programmes de gestion doivent être créés afin de contrôler le flux des armes dans et hors des pays.
- Des bases de données sur les SALW et la révision de la réglementation sur le permis de port d'arme sont importantes.
- Un réseau de gouvernements concernés par la question doit faire circuler l'information sur les initiatives entreprises pour adresser le problème des SALW.
- La question du stockage des armes et leur disparition des dépôts médiocrement protégés doit être traitée.
- Les fournisseurs doivent contribuer à l'éradication des armes circulant illégalement.

### Marquage et dépistage

- Les armes doivent être marquées de façon appropriée, la date et le lieu de fabrication enregistrés. Chaque transaction doit être consignée dans un registre national.

- Les marquages doivent être lisibles de manière universelle. De nouvelles techniques devraient être utilisées, par exemple : marquer les armes en un endroit particulier.
- Risques de poursuites à l'encontre des Nations Unies ou autre organisation internationale pour refus de divulgation de l'information pour des raisons confidentielles.
- Adoption de méthodes efficaces d'enregistrement des transactions afin de faciliter le dépistage.
- Les standards de marquage et de dépistage font défaut dans la Déclaration de Bamako. Ils doivent être renforcés.
- Les ONG peuvent assurer la recherche et l'expertise dans le domaine du dépistage.

#### Collecte d'armes, DDR et campagnes de sensibilisation du public

- Assurer la formation et le matériel logistique à la société civile afin qu'elle contrôle les programmes de désarmement.
- Soutien par les gouvernements du dépôt volontaire des armes ainsi que la confiscation de celles-ci.
- Constitution d'une forte coalition entre, pour n'en citer que quelques uns, la société civile, la police, les milieux d'affaires, les institutions du gouvernement.
- Allocation de fonds pour les programmes de sensibilisation dans les écoles et l'enseignement public et les programmes des jeunes.
- Formation à l'intention des médias afin qu'ils puissent lancer un appel vers la non-violence
- Organisation d'assemblées trimestrielles dans le but de faciliter l'échange d'information sur les SALW entre le gouvernement et la société civile.
- Bannissement, des régions touchées par les conflits, d'armes sous la forme de jouets afin de ne pas inculquer la violence dans l'esprit des enfants.

#### Partenariats

- Il est nécessaire de considérer la façon dont les partenariats peuvent être créés et améliorés entre les ONG et le gouvernement dans leur travail sur les SALW. Des programmes efficaces tiendront compte des ONG quant à la planification et l'élaboration ; ces programmes doivent être communiqués et le public doit être informé.
- Le rôle des ONG doit être défini quant à leurs rapports avec les points de contact au niveau national. Ce rôle doit être développé à travers les consultations avec les ONG et cela doit se faire au début des étapes de mise en place de manière à ce que ces ONG apportent leur assistance dans l'élaboration d'un principe directeur et la communication de celui-ci à la société civile.
- Les ONG et les états doivent conjointement développer des projets provenant de l'élaboration de lignes directrices à travers une réalisation pratique pour créer et promouvoir la transparence et la confiance à tous les niveaux. Les questions de transparence et de confiance peuvent être traitées à travers des consultations et un dialogue régulier.
- L'existence d'un plan d'action qui permette, par exemple, en une année, à tous les pays de créer un NFP.
- Les ONG insistent sur la sécurité des civils au niveau communautaire, y compris celle des femmes et des enfants ; les ONG stimulent la création de programmes sur la sécurité nationale et sur le rôle de la police. Cela requiert qu'il y ait des partenariats entre le secteur de la sécurité et les ONG ; il faut également qu'il y ait une formation conjointe dans les implications des droits de l'homme et la loi humanitaire de la sécurité des civils.

## Amélioration de la législation

Mr. Yakubu

Quelques exemples peuvent être cités, surtout celui du Ghana et de l'Afrique de l'Ouest en général. Les procédures légales appliquées ici peuvent l'être au reste du continent. Il n'y a pas, au niveau du continent, de lois standards régularisant les SALW. Quelques unes de ces lois remontent à l'époque coloniale et aux périodes venant immédiatement après les indépendances. Au Ghana, par exemple, les lois régissant les SALW n'ont pas été revues depuis plus de trois décennies. La législation de l'Afrique de l'Ouest en matière des SALW est dépassée. Et là où ces lois existent, elles sont souvent contradictoires. Considérons, par exemple, le cas de la loi ghanéenne qui condamne la fabrication des armes dans le pays ; mais une fois fabriquées, ces armes se voient accordées une licence d'utilisation. Au Sierra Leone, des lois décentralisées participatives ont été abolies. Le contrôle des SALW doit être décentralisé et, les communautés et structures traditionnelles doivent jouer un rôle actif pour déterminer qui doit posséder une arme.

Dans les zones locales touchées par les conflits et dans le cadre des efforts de résolution des conflits, il n'y a jamais eu de récupération d'armes. La situation est compliquée par les locaux qui traversent des frontières perméables. Parfois les armes circulent d'un pays à l'autre, là où les lois semblent plus clémentes. Une distinction claire doit être établie entre les armes dont le port est permis en public et celle qui sont prohibées. Cela implique de tenir des registres réservés à la circulation des armes. Et c'est là que blesse le bat à travers tout le continent africain. Beaucoup de communautés africaines locales sont très peu informées sur les lois qui les régissent, elles et leur sécurité. Les gens sont souvent ignorants. Par conséquent, l'harmonisation requiert que les organisations communautaires africaines exercent une pression sur les gouvernements afin qu'ils se plient aux accords régionaux et sous-régionaux, tel le Moratoire de l'Afrique de l'Ouest. Mais la question du désarmement doit être adressée avec délicatesse, et les coutumes et traditions locales doivent être prises en ligne de compte. Dans le cas, par exemple, de communautés locales où les habitants sont traditionnellement des chasseurs ; il serait difficile de les désarmer. Le désarmement ne doit pas constituer une menace à la vie locale. Une solution innovatrice possible serait la création d'armureries locales, là où les habitants du village pourraient stocker leurs armes quand elles ne sont pas utilisées et les retirer quand le besoin s'en fait ressentir.

**Recommandations :** Il y a un besoin urgent d'effectuer des recherches au niveau sous-régional sur la législation régissant les SALW. Une fois ces recherches effectuées, les ONG peuvent diffuser l'information plus largement. La société civile dispose d'informations. Elle doit travailler avec des organisations telle Interpol. La coopération nord-sud des ONG est importante à cet égard. Les partenaires des ONG du Nord ont une expérience qui peut être partagée avec celles du Sud. Les ONG africaines sont encore jeunes, évoluant dans des pays qui en sont au stade de démocraties émergentes. La plupart des comités Parlementaires de surveillance ne sont pas conscients de leur capacité de supervision, et les ONG jouent un rôle et peuvent apporter leur contribution en assistant ces comités dans leur formation. Un grand nombre de parlementaires ne sont pas au courant des accords régionaux et sous-régionaux que leur pays ont signé. Les ONG peuvent assister dans la dissémination de ce type d'information.

## Contrôles de la Production, de la Possession et du Transfert

Peter Batchelor

Le problème des théories - clés : il est important de remarquer que dans le domaine des SALW, la demande n'implique pas seulement des producteurs extérieurs : au moins quatorze pays africains possèdent des infrastructures de fabrication sur place. La plupart de la production africaine s'effectue dans des entreprises d'Etat. Cependant, pour la qualité, on fait appel aux fabricants étrangers. Malgré cela, on dispose de très peu d'informations sur la fabrication continentale. Et le marquage ? Les armes de fabrication africaine sont-elles marquées ? Du moins là où il existe une législation sur la fabrication autorisée en Afrique, elle n'est pas toujours à la portée du public. De plus, les armes sont produites en grande quantité et de façon illégale en Afrique. Le UNPoA lance un appel pour sa criminalisation. Mais est-ce la meilleure façon d'aborder le sujet compte tenu de son rôle économique important dans les communautés locales, à savoir les possibilités d'emploi pour les dites communautés. Ne pourrait-on pas plutôt considérer des voies pour légaliser cette activité ? En ce qui concerne la possession, il faut établir une distinction entre les différentes catégories de détenteurs d'armes. Différentes lois régissent les différentes formes de détention d'armes. Dans beaucoup de cas, ces lois n'ont pas encore été mises à jour depuis la période de post-indépendance des années 60. Dans la SADC, seuls deux pays possèdent un système électronique de registre d'armes. La législation varie entre les pays et les régions créant ainsi des opportunités de transfert à travers les frontières. Il faut établir une distinction entre la vente légale et illégale et il est important de reconnaître les liens qui unissent les deux formes.

Etant donné que les producteurs africains sont présents, quelles sont les lois relatives aux transferts/à la vente des SALW ? Les lois en place sont-elles adéquates, transparentes et contrôlées quand elles concernent les licences de port d'armes de leurs détenteurs ? La législation en vigueur est-elle suffisante quant à non seulement le transfert mais aussi le transit des armes si l'on tient compte des risques de détournements ? La Section 2 du UNPoA est relative à la production, la possession et les transferts. Elle criminalise la production illégale mais celle-ci ne constitue pas la façon la plus appropriée de régler le problème. Et la société civile, qu'a-t-elle à offrir à ce sujet ? La société civile ne se compose pas seulement d'ONG ; les médias en constituent également un élément important. La société civile joue au moins cinq rôles essentiels : recherche et collecte de l'information ; développement de principes ; sensibilisation du public et enseignement ; réalisation de projets bien déterminés.

**Recommandations :** la transparence : Il faut diffuser plus d'informations sur les armes légères. Souvent, l'information est présente, mais elle n'est ni connue, ni disponible. Beaucoup de gouvernements répugnent à fournir l'information sur les différents sujets relatifs aux SALW.

Les partenariats peuvent s'établir à différents niveaux :

- partenariat entre la Société Civile et les gouvernements nationaux : par exemple, dans la révision de la législation et des mesures d'action courantes; partenariats avec les gouvernements donateurs, y compris la collaboration avec les gouvernements nationaux ; les ONG peuvent se rendre utiles par les initiatives qu'elles peuvent entreprendre dans la réduction de la demande des armes légères, dans la recherche de la documentation, dans la mise en place de contrôles et de programmes collectifs, dans l'éveil de la conscience du public, dans la surveillance et l'évaluation. Dans les situations d'après guerres les ONG peuvent prendre des mesures effectives de DDR en insistant plus particulièrement sur la réintégration des anciens combattants, y compris celle des enfants soldats.
- partenariats entre la société civile et les ONG africaines et celles du Nord. Les ONG locales africaines ont exprimé leur appréciation des partenariats avec les ONG nationales et internationales, ce qui permet d'augmenter leur capacité et d'établir un lien entre les actions menées par les ONG des pays développés et celles menées par les ONG en Afrique. Les différentes ONG jouent des rôles uniques et elles sont engagées à maintenir la coordination pour assurer un rendement meilleur pour les communautés.

Il faut que la société civile / les ONG du Nord puissent mettre des ressources de côté pour produire la qualité et apporter l'assistance technique.

Canada : accroître l'échange d'information et la coopération afin de contrôler le trafic illicite des armes

Mr. Regehr

Les principes de transparence et de coopération sont nécessaires pour le succès de l'action de lutte contre les SALW ; ils doivent être des moteurs et non des additifs à cette coopération. L'échange d'information et la coopération sont mutuellement interdépendants. Les tentatives de contrôle des SALW sont un effort collectif, et la participation des organisations de la société civile sont nécessaires pour son succès. L'échange d'information sur laquelle elle repose dépend de la confiance qui existe entre les états et la société civile, mais les communautés jouent un rôle capital dans sa promotion. La participation directe de la communauté est nécessaire. La société civile constitue la source d'information prééminente sur les besoins des communautés locales. La réponse du gouvernement est nécessaire. La société civile est également importante dans sa contribution dans la réduction de la demande sociale des SALW.

Le rôle des ONG dans la génération et l'échange d'information : de plus en plus, les gouvernements reconnaissent que la société civile joue un rôle de ressource cruciale dans la société. Les ONG sont également une constituante importante dans la société. Elles fournissent l'information sur les signes précurseurs (de conflits), sur la circulation des armes et leur utilisation, et sur les effets des SALW sur le bien-être personnel. La génération de l'information poussera les gouvernements à améliorer leurs propres politiques. Les ONG étaient impliquées dans le mécanisme du UNPoA. Elles ont par exemple lancé des appels internationaux aux fournisseurs d'armes afin qu'ils puissent réduire la production. Cette campagne a été accrue grâce aux recherches menées par les ONG. Les ONG s'occupent également de veiller à l'utilisation des fonds publics et cela fait partie d'un mécanisme lancé par les Nations Unies.

**Recommandations** : les points focaux au niveau national : mettre en place des mécanismes qui lient le travail des ONG à celui des gouvernements. Les points focaux doivent créer des liens permanents avec les groupes de la Société Civile. Il faut inclure les informations de la société civile dans les méthodes du gouvernement par l'organisation de réunions, d'ateliers de travail, etc. Les ONG doivent absolument bénéficier d'assistance afin qu'elle puissent conduire des recherches suivies, comme la recherche touchant aux mesures de réduction de la demande. Les universités africaines sont sous-utilisées dans ce domaine.

La recherche : il faut supporter la recherche dans les facteurs de la demande - par ex : pourquoi les communautés recourent-elles aux SALW ? La transparence doit s'observer dans le soutien des principes de restrictions à l'exportation et celui des standards internationaux pour le contrôle de l'exportation basé sur l'engagement du UNPoA à effectuer des exportations "correspondantes aux responsabilités des états se trouvant sous la loi internationale qui leur est applicable ".

Les lois et les normes : dans la plupart des cas, les lois remontent à l'époque coloniale et souvent, elles ne sont pas relatives au domaine public. Il est important, dans la question de la coopération avec la Société Civile, de tenir compte des valeurs culturelles des sociétés. Le côté demande du problème implique non seulement les fabricants internationaux d'armes mais aussi la production locale, celle qui possède un potentiel d'exportation.

Récapitulatif des recommandations par le co-président : insister sur la recherche dans le but de développer des critères de principe public : développer conjointement avec la société civile, des campagnes de sensibilisation du public ; accroître le soutien et la coopération dans la mise en oeuvre. L'importance de la transparence a aussi été mise en lumière.

Domaines de coopération : la coopération entre la société civile et les gouvernements nationaux en Afrique, avec les pays de l'OCDE et entre les sociétés Civiles Africaines et celles du Nord.

## Présentation Officielle du Plan National d'Action Tanzanien

### Com. Hayuma

La Tanzanie ne pouvait pas attendre le processus régional. Le pays connaissait un afflux croissant d'armes à feu, d'infractions à mains armées et de fabrication illégale d'armes à feu. Le pays devait se concentrer sur le développement économique et la prolifération des SALW entravait les investissements étrangers. Le Gouvernement a étudié tous les accords régionaux et internationaux sur les SALW afin de déterminer de quelle manière la Tanzanie était impliquée. Le "National Defence and Security Council" (Conseil de Sécurité et de Défense Nationales) est l'organisme principal en matière de prise de décisions, mais un nouveau "Arms Management and Disarmament Committee" (Comité de Gestion des Armes et de Désarmement) a été créé ; il est présidé par le Directeur du CID, afin de superviser le Plan National. Un Point Focal National (NFP) a été mis en place et il comprenait toutes les agences gouvernementales concernées ayant pour but de coordonner l'action entre organismes (composé de 21 officiels) ; il se réunit trois fois par an. Tous les salaires sont octroyés par le Gouvernement mais la formation et l'acquisition des aptitudes sont financées par les donateurs. Les séminaires sont tenus dans chaque province afin d'évaluer les besoins et les aptitudes locales. Ces conclusions ont été présentées au NFP pour considération et leur incorporation dans le plan national. Ce plan a ensuite été soumis afin qu'il fasse l'objet d'un financement. La Tanzanie tient à travailler avec la SARPPCO, l'EAPCCO et le Secrétariat de Nairobi afin de promouvoir l'harmonisation de la législation nationale et d'accroître la coopération en dehors des frontières et la capacité de mise en vigueur de la loi.

### Le Rôle de la Société Civile dans le processus de Médiation

#### Mr. Potgieter

Les défis à relever quand on adresse le problème des SALW - désir politique accru pour la réalisation, le développement des lignes d'action et de partenariats pour une coopération ONG-gouvernement. Toutes ces questions pourront être considérées avec le développement du Plan National d'Action Tanzanien. Le Plan Tanzanien est le résultat d'une évaluation détaillée du problème dans le pays et des ressources et capacités pour le traiter. Cela conduit à une compréhension poussée des facteurs offre et demande ce qui permet d'alimenter le problème et de trouver des solutions pour le régler. L'objectif a toujours été que le Plan National soit réalisable (en utilisant les ressources existantes), soutenable, complet (en considérant les facteurs offre et demande et en prévoyant des sources alternatives de revenus) et global (en associant la société civile et le gouvernement).

### Le Rôle de la Société Civile dans la Réalisation

#### Mr. Mushi

La Tanzanie a participé à toutes les initiatives régionales et internationales sur les SALW - y compris le Protocole de la SADC, la Déclaration de Nairobi, la Déclaration de Bamako et le UNPoA. Les OGN possèdent une flexibilité innée d'action que les gouvernements n'ont pas. Cela leur permet d'atteindre les bases de la société et cela a été un facteur clé dans le développement du plan national. La société civile pose les exigences suivantes : bonne volonté politique du gouvernement, mécanismes d'engagement aux niveaux national et régional, administration efficace afin d'assurer l'accomplissement des décisions politiques, assistance solide des gouvernements donateurs et ONG internationales. Un partenariat sincère est nécessaire pour le succès des programmes sur les SALW - il ne s'agit pas d'une collaboration par bribes. En Tanzanie, les ONG étaient impliquées depuis le début dans la conduite des enquêtes, l'organisation des séminaires, la conception et le développement du plan dans le cadre institutionnel. Les ONG sont impliquées dans l'AMAD comme membres à part entière et elles ont le statut d'observateurs dans le NFP.

La société civile joue un double rôle de facilitation et de réalisation. Cela inclut par exemple, la collecte des fonds (les ONG tanzaniennes ont levé leur propres fonds en vue d'organiser des activités locales et ont demandé le soutien de donateurs pour des projets plus vastes) ; la recherche ; le rôle d'observateurs de contrôleurs ; la responsabilité ( envers la population locale et les donateurs) ; l'enseignement public et les campagnes de sensibilisation ; le soutien (pour assurer l'implication continu du gouvernement et la bonne volonté politique) ; le désarmement des communautés locales (par exemples à travers le développement du plan de micro financement pour le développement rural). Différents types de partenariats sont nécessaires : partenariat gouvernement - ONG, partenariat ONG nationales - locales, partenariat des ONG Nord-Sud, partenariat des ONG du secteur privé. Le développement des aptitudes et la formation sont primordiales et comprennent : le renforcement des mesures de contrôle au niveau des frontières et la surveillance des cargos ; la gestion des ports ; prévoir des vedettes qui puissent patrouiller sur le lac Victoria et le lac Tanganyika ; favoriser les échanges avec les ONG du Nord.

Récapitulatif du Coprésident : quatre exigences sont à suivre pour un accomplissement réussi du projet :

- Mobilisation de l'assistance politique
- Importance d'une forte propriété locale et d'un soutien
- Approche participative de base avec implication de la société civile
- Projet adapté aux contexte et aptitudes locales

Récapitulatif des recommandations de la société civile :

Coprésidents : Nigeria et Norvège

Nigeria

La société civile occupe une place de choix dans la mise en place du PoA et dans l'action pour adresser le problème des SALW. Elle perçoit, mieux que les gouvernements, les défis et les solutions et elle est plus flexible. Pour cette raison, les diplomates la considèrent comme un fléau mais elle est importante et bien reçue.

SESSION VII : Discussion finale sur le Document Préliminaire

SESSION VIII : MARCHE A SUIVRE : BESOIN ET PARTENARIAT

Présidents : Autriche et Afrique du Sud

Il y a deux paragraphes importants (7 et 22) sur les besoins à long terme et sur les besoins de formation et d'acquisition des aptitudes à court terme. Il y a toujours le sentiment, du côté africain, de vouloir identifier les besoins et d'identifier les partenaires de coopération. Les représentants de l'U.E. pouvaient être invités à une session ouverte de la réunion du comité des armes légères de la SADC. L'approche doit être ouverte mais la question perpétuelle est de savoir qui contacter dans les pays donnés.

Tunisie :

Les conférences ont démontré l'importance des PoA. Le problème relatif au contrôle des armes est mentionné dans le rapport à étudier. Cela ne nous empêche pas de coopérer à un niveau bilatéral avec les autres pays arabes, U.E. et OSCE dans la lutte contre les armes illicites. Je suis très impressionné par les actions menées dans la SADC, la CEDEAO et l'Afrique de l'Est- je n'en étais pas conscient. Nos frères africains ont fait beaucoup, avec le soutien de la communauté internationale et des ONG. La Tunisie tente de développer une culture de solidarité nationale afin de combattre la pauvreté et la misère pour accroître le niveau de vie dans les zones rurales, créer des emplois pour les jeunes et la cohésion au niveau national. Un fond de solidarité national a été mis en place - dans l'espoir que la communauté internationale va le soutenir.

Botswana :

La conférence nous a menés exactement là où résident nos besoins, et nos partenaires savent à quel niveau nous sommes bloqués, à savoir dans les efforts que nous fournissons pour mettre le PoA en place. Il faut des actions sérieuses orientées vers des résultats. La Conférence doit insister sur un programme d'action sûr - la période allant d'avril à septembre devrait nous permettre de bien appliquer les conclusions de cette conférence. Les préoccupations de la SADC étaient, une fois les besoins identifiés, de trouver de l'assistance. Il faut espérer que les groupements nationaux et régionaux trouvent des projets tangibles pour faire avancer ce programme - les partenaires coopérants doivent développer un esprit d'assistance. Cette assistance sera basée sur la demande mais nous ne savons pas dans quelle direction tourner nos demandes. Les partenaires coopérants doivent nous guider. Notre engagement est d'accomplir le programme.

Etats-Unis :

Répètent les déclarations des délégués précédents. Les E.U. ont une fiche d'informations détaillant les programmes qui sont soutenus. Les partenariats entre donateurs et ceux qui sont touchés par la question des SALW, sont très importants. L'application de ces programmes ne doit pas être imposée sur les pays - mais il ne faut pas non plus attendre que ces pays viennent frapper à nos portes. Il ne faut pas de modèle universel - nous espérons que les programmes américains peuvent combler les besoins des autres pays. Nous devons nous concentrer sur des activités productives et éradiquer le problème des SALW. Notre objectif est d'aller de l'avant, déterminés à mettre en place le PoA dans 6 domaines principaux :

- Gestion des stocks et destruction des excédents - les E.U. détruiront les excédents d'armes pour chaque pays. Les munitions - les E.U. ont la capacité de traiter des munitions problématiques. Ils adressent également la sécurité des stocks.
- Contrôle des importations et exportations - surveillance des frontières, formation dans le domaine d'obtention des permis de port d'armes et renforcement des équipements - appareils à rayons X, etc.
- Formation dans le domaine du renforcement de la loi - identification des armes à feu, marquage et dépistage, techniques d'investigation - surtout dans les pays requérant des gardes frontières entraînés au maintien de la sécurité - Académie de renforcement des lois internationales de Gaborone - étudier les voies d'élargir ces mesures à travers le continent africain.

- DDR - les E.U. apportent leur assistance au Sierra Leone, au Timor Oriental et au Kosovo.
- Les enfants: les E.U. l'Agence Américaine pour le Développement International a un programme appelé "Fond des Enfants Déplacés et des Orphelins" qui pourvoit de l'aide pour les enfants touchés par les conflits en RDC, au Libéria, en Angola, au Sierra Leone, au Rwanda, au Sri Lanka.
- La lutte contre le terrorisme: comprend les efforts pour adresser le problème des armes légères illégales. Les E.U recherchent également des idées et de l'assistance pour mener cette lutte. On a besoin du plus grand nombre de données possible: plus l'on dispose d'informations sur les projets proposés, le mieux et le plus tôt l'on peut recevoir de l'aide des E.U.

#### Canada :

La création de réseaux de points de contact peut s'avérer importante - ces réseaux feront partie des données de l'OCDE-Afrique - les ONG y compris - peut-être que SaferAfrica peut s'en occuper.

Créer un processus par lequel nous pouvons maintenir et mettre à jour une liste de besoins et exigences prioritaires. L'UNDDA peut constituer ce point focal. Les deux côtés doivent effectuer la mise à jour pratique de leurs besoins et programmes en cours et des possibilités d'assistance. Il faut déterminer quels sont les besoins et quelles sont les propositions.

Il faut que les sous-groupes organisent des réunions dans les sous-régions - sur un plan bilatéral ou multilatéral - plan initié par chacune des parties. Voilà ce qui ressort le plus de cette réunion. Les deux groupes doivent prendre des initiatives à ce sujet. Une conférence de révision pourrait se révéler utile plus tard, mais il faut user d'un peu de patience . A présent, il faut se tourner vers des réunions qui traitent de projets et d'activités spécifiques .

#### Ghana :

Je suggère un mécanisme qui concerne directement mon pays. Les pays donateurs et les institutions sont représentés au Ghana à travers les ambassades, etc. Je recommanderais à mon Ministre - des notes verbales avec pour objet : tout ce qui a été conclu dans cette réunion doit être envoyé aux ambassades proposant de coopérer. Les pays donateurs pourraient proposer des programmes ou des activités éventuelles.

#### Uganda :

Dans les groupes de travail: la création de points focaux est la priorité majeure: il faut les rendre opérationnels. La Tanzanie est un exemple à louer. Tous les pays doivent à présent créer un NFP et un Plan National. Désire que les centres de coordination régionale jouent un rôle plus actif quant au soutien des conclusions de la réunion. Recommande la tenue d'une conférence dans une année - non pour reconsidérer les décisions prises mais pour examiner ce que nous avons réalisé.

#### NGO Malauo, Sénégal :

Les structures d'assistance devraient provenir des pays africains et des ONG. Les NFPs doivent fournir un point de convergence ; les ONG devraient se servir des structures sous-régionales pour collecter l'information. Les propositions doivent être diffusées par courrier électronique. Il faut prévoir une conférence de révision des réalisations au niveau sous-régional. Tous les pays doivent développer des plans nationaux, des priorités et des programmes. Les ONG africaines souhaiteraient obtenir un programme de leurs collègues du Nord afin que l'action soit aussi mise en place dans l'U.E.

#### Rwanda :

Les mécanismes de réalisation et les lignes directrices pour les partenariats ont été posés. Les lignes directrices de réalisation sont établies mais ça ne suffit pas et l'esprit qui anime les délégués doit être converti en esprit moteur. Les organisations sous-régionales doivent apporter leur soutien dans la réalisation.

#### Pax Christi, Pays-Bas :

La question de la prolifération des armes dans les zones contrôlées par des acteurs non-étatisés (NSA) n'a pas été adressée. Le PCN (Pax Christi Netherlands) a mis des partenariats en place dans les zones affectées par ce problème - campagnes de sensibilisation, programmes pour accroître la capacité de la communauté à prendre la responsabilité de l'utilisation et la possession des armes, l'organisation de réunions durant lesquelles les partenaires peuvent discuter du trafic des armes à travers les frontières, tous ensemble, réunis pour étudier la nature du problème.

#### Autriche (Président) :

Un processus important d'apprentissage pour les pays de l'OCDE. Demande à SaferAfrica de préparer un document résumant tout ce qui a été dit au cours de la session et de l'ajouter au rapport. Tout le monde est d'accord sur le fait que cette conférence a été utile et qu'elle doit être poursuivie. Nous sommes au milieu d'un processus et d'un effort coopératif que nous devons

accorder - donc les pays de OCDE et africains doivent tous prendre l'initiative. L'objectif est tant à long terme qu'à court terme et les projets à développer sont différents selon qu'ils sont à long (acquisition des aptitudes) ou à court (destruction) terme. Il faut qu'il y ait la compétition entre les sous-régions en termes de projets à supporter quand ils répondent aux besoins de la personne humaine. Il doit y avoir des délais et la première chose à faire est l'élaboration d'un point focal national et de points focaux régionaux. Les sous-régions doivent tenter, comme l'a fait la SADC, d'établir des contacts réguliers avec les pays de l'OCDE afin de faciliter les partenariats et la coopération. Un réseau de points de contact doit être créé - élaboration d'une liste de besoins prioritaires et d'exigences, introduction d'une place marché dans le but d'échanger les priorités et les projets. Sur une base bilatérale, effectuer des efforts suivis pour rendre le réseau dense et effectif. Cela devrait conduire à des projets tangibles - quand ils sont élaborés; c'est le moment de revoir le processus qui a débuté.

Suisse :

On a insisté ces derniers jours sur l'importance des contacts avec les médias car ils permettent une sensibilisation soutenue du public. Nous remercions tous ceux qui sont présent et qui ont démontré leur sens du respect aux engagements. Cette conférence a été un grand succès.

Norvège :

L'objectif de la conférence était de donner une suite au UNPoA et aux accords africains, et de considérer la façon dont la mise en oeuvre peut être soutenue par les pays de l'OCDE. Il y a eu un intérêt pratique sur les lignes directrices de coopération pour l'accomplissement et la coopération - les besoins d'acquisition des aptitudes, de formation et d'assistance technique. Il faut impliquer la société civile et transcrire les efforts dans un document centré sur l'avenir. Avons-nous rendu nos accords plus concrets et significatifs ? Oui. Les défis sont complexes et se présentent sous plusieurs facettes demandant une action soutenue. La conférence a démontré le dynamisme de nos efforts communs. Plusieurs pays développent des NFPs, des agences de réalisation et des plans nationaux. De nouveaux partenariats ont été formés et initiés, des contacts établis. Une meilleure compréhension concernant les modalités et procédures pour l'obtention de résultats mais qui doivent être développés un peu plus dans la suite de la conférence. Les discussions et les conclusions des groupes de travail sont estimables ; elles identifient de manière très concrète les besoins, les priorités et les urgences de la réalisation. Nous avons identifié les besoins en acquisition d'aptitudes et les priorités dans la formation et l'assistance technique. C'est la première fois que ces besoins sont soulignés de façon si détaillée. La Déclaration de Bamako et l'UNPoA ont montré le rôle important que joue la société civile. Cette dernière a participé d'une manière constructive à la conférence. Il existe un rapport de valeur, contenant des principes à suivre et des recommandations, de cette conférence. C'est maintenant le moment d'entrer en action - nous espérons que le résultat de ces efforts facilitera des partenariats concrets à différents niveaux.

Mali :

Remercie le pays organisateur, le groupe de contact et SaferAfrica pour leurs efforts. Après 4 jours d'échanges de vues intenses et profitables, nous sommes arrivés à un nombre important de conclusions, à savoir, l'importance du partenariat et de l'action conjointe. En rapport avec les effets désastreux de la prolifération et du trafic illicite des SALW, il nous est demandé de faire connaître la gravité de la situation. Beaucoup de conflits sont nourris par la circulation incontrôlée des SALW ; plus de 500 000 000 de SALW circulent dont 20 millions en Afrique Centrale, 8 millions en Afrique de l'Ouest et 10 millions en Afghanistan. Il a été clairement démontré que les SALW posent une menace sérieuse pour l'humanité et constituent un obstacle au processus de maintien de la paix. Chaque législation a la responsabilité d'agir. Il est clair que les pays africains doivent accentuer les efforts nationaux afin d'adresser le problème des SALW et d'harmoniser les politiques et de renforcer ainsi le rôle de coordination ; les pays de l'OCDE doivent renforcer leur rôle de partenariat. Il est primordial de développer un Code Ethique et une culture de la paix et à ce sujet, les médias jouent un rôle important. Les SALW sont utilisées par des individus pour tuer des personnes qu'ils ne connaissent pas pour les intérêts de gens qui se connaissent mais qui ne se font pas face. Les accords régionaux et la Déclaration de Bamako définissent des zones d'action et de coopération. La situation du Mali a été résolue grâce à une approche participative, des programmes de réinsertion socio-économiques et des efforts globaux. La réconciliation nationale, qui date de 5 ans, sera célébrée et aura pour symbole une flamme de la paix ; la cérémonie sera marquée par la présence de dignitaires étrangers. Pouvons-nous, au terme de nos débats, et considérant l'assistance financière et la coopération de nos partenaires, déclarer que nos efforts sont enfin couronnés de succès ? Nous ne devons pas prendre les armes mais plutôt continuer la lutte contre les armes. Le partenariat doit être poursuivi dans un environnement plus pacifique et coopératif, dans un monde dépourvu d'armes.

Suivent également les remerciements et les derniers commentaires des autres membres du Comité Organisateur et des participants; parmi eux, le Canada, qui a souligné l'importance de la réunion et le besoin de réduire la disponibilité des armes, leur demande par le truchement d'actions politiques sous l'influence des fabricants, des pays importateurs et exportateurs, la prévention des conflits, des mesures effectives de DDR, la sensibilisation du public, la collecte et la destruction, le renforcement de la législation et des réglementations, la protection des groupes vulnérables (les femmes et les enfants en particulier) et des programmes à long terme. Le Canada recommande que la conférence produise un rapport contenant des versions plus longues des résumés et un rapport complet des discussions des ONG.

Fermeture :

La fermeture a été assurée par l'Ambassadeur de Suisse, Mr. Schaller. La Suisse a approuvé les recommandations de la réunion et son rapport final et elle a émis des commentaires sur le besoin garder l' " Esprit du Lake Centurion " afin d'inspirer des actions effectives pour le futur.